

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE



**Mairie de
BOUHANS-LÈS-LURE**
70200

Bulletin municipal De Bouhans-lès-Lure

2 ÈME SEMESTRE 2018 - N° 59

SOMMAIRE

- MOT DU MAIRE
- INFORMATIONS UTILES
- DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- VIE COMMUNALE ET ETAT CIVIL
- L'ECOLE
- ANIMATIONS DU VILLAGE ET CIVISME
- LES MÔMES DES 4 VILLAGES
- LES BODINGOS
- LES GODILLOTS
- LE SYNDICAT ABG
- CONTACTS



Mai 2018

Le mot du maire



Chers concitoyens,

L'hiver se termine, j'espère que les fêtes de fin d'année se sont bien passées. Le temps passe vite et déjà un mois de fait pour 2019.

Le deuxième semestre 2018 fut une période très délicate pour l'approvisionnement en eau potable, la source ne donnant plus assez de débit pour la consommation journalière, le syndicat a été contraint de faire acheminer de l'eau par camion-citerne, pour un coût d'environ 20 000.00 €.

Avec le réchauffement climatique ce genre de phénomène risque de se reproduire. Nous avons décidé de faire une connexion avec le réseau d'eau de Magny-Vernois pour ne plus connaître ces mésaventures.

Suite à la loi « NOTRe » les communautés de communes avait le choix de prendre ou non la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2019, la CCPL a fait ce choix, de ce fait le syndicat a été dissous. La commune de Bouhans a repris la compétence eau à partir de cette date, le conseil municipal a délibéré pour mettre un 3^{ème} adjoint en charge des réseaux, sans surprise ce fut Bernard LAMBOLEY, le spécialiste en la matière.

Mais surtout pour éviter une surconsommation et maîtriser le budget eau, je vous demande de nous signaler le plus rapidement possible toute suspicion de fuite même à tort.

N'oublions pas toutes les manifestations des gilets jaunes depuis plusieurs mois, un cahier de doléances est ouvert à la mairie pour toute personne désirant revendiquer quelque chose, il sera envoyé à la fin du mois de février.

Malgré cette période de turbulences, la vie continue et ce bulletin municipal est le reflet de l'activité et l'animation au niveau de notre commune.

Les investissements concernant 2019 ne seront pas très nombreux ayant une faible vente de bois :

- Le réseau d'assainissement rue du château « prévu en février »
- Les lagunes « prévues en été »
- La création d'une voie forestière
- Réfection du mur du cimetière « selon les subventions »

A retenir les dates suivantes :

- Commémoration du 08 mai
- Elections européennes le 26 mai
- Repas du 14 juillet

Éric FRECHIN

horaires d'ouverture du secrétariat :

Mercredi : 9 h 00 -11 h 30

Jeudi : 9 h 00 - 11 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 13 h 30 - 16 h 30

(Permanence du maire le Jeudi après-Midi)

Nous contacter:

Tel: 03.84.30.10.03

Mail: mairie.bouhansleslure@wanadoo.fr

Site Internet: <https://bouhans-les-lure.fr>

Aide pour vos démarches administratives:

www.service-public.fr

Ou par téléphone le **3939** est accessible du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h, au tarif de 0.12 € la minute à partir d'un poste fixe.

Recensement Citoyen (Militaire)



Les jeunes doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Les intéressés doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

Le représentant légal du jeune peut demander son inscription sur la liste communale.

Attention : Si la démarche n'est pas faite, le jeune n'obtiendra pas son attestation de recensement et celle-ci devra être obligatoirement être présentée lors d'un examen, d'un concours ou même pour l'inscription à l'auto-école.

Ne manquez pas le recensement !

Permanence Parlementaire:

Christophe LEJEUNE, député de la Haute-Saône, a installé sa permanence:
5 Rue Georges Colomb à Lure, **Téléphone: 03.84.20.62.02**

Son bureau est ouvert au public

Le Lundi de 14h à 16h30

Le Mardi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Le Mercredi et vendredi de 9h à 11h30

Location salle communale

Vous avez un repas de famille de prévu et votre maison est un peu petite pour accueillir vos invités... La salle des fêtes de la commune peut être une solution. Pour 50€ le week-end, la salle, la cuisine et la vaisselle est à votre disposition. Au vu du prix attractif et dans un souci de garder ce lieu en bon état, la location est **EXCLUSIVEMENT** réservée aux habitants de la commune et aux personnes majeures.

Nouveaux arrivants dans le village :

Les nouveaux habitants de notre commune, à qui nous souhaitons la bienvenue, sont priés de venir se faire connaître en Mairie munis de leur livret de famille.

Les Délibérations du 2ème Semestre

Séance du 09 novembre 2018

- Report du transfert de compétences « eau » et « assainissement vers la communauté de commune du triangle vert au 1er janvier 2026
- Désignation d'un membre pour la commission de contrôle des listes électorales
- Acceptation de l'assiette des coupes de bois 2019 comme suit :
 - Vente en bloc façonné des feuillus des parcelles 10 a2
 - Vente sur pieds : parcelle 8rl
 - Délivrance de l'affouage sur pieds dans les parcelles 8rl et 10 a2
- La tarification des menus produits forestiers 2018/2019
 - Houppiers 5.50 € HT le stère
 - Taillis 5.50 € HT le stère
 - Charbonnette Ø 8 cm maxi 1.00 € HT le stère
 - Fonds de coupe 3.00 € HT le stère
- La délivrance des coupes pour l'affouage 2018/2019 se fera en parcelles 25, 36 et 38 de la forêt communale.
- Mode et conditions de partage de l'affouage 2018/2019
 - ⇒ Partage de l'affouage par feu (un lot par foyer).
 - ⇒ Le partage se fera au plus tard le 28/02/2019.
 - ⇒ Le prix de la taxe d'affouage est fixé à **95€ la part**.
 - ⇒ Le délai d'exploitation est fixé au 31/05/2019.
 - ⇒ Le délai de vidange est fixé au 31/08/2019.
 - ⇒ Le paiement aura lieu en mairie avant toute exploitation.
- La liste provisoire des affouagistes est arrêtée à 126 feux.
- L'exploitation des grumes dans les parcelles 36 et 38 sera faite par la SARL Lamboley pour un montant estimé à 3 620€ HT.
- Renouvellement de la certification de la gestion durable de la forêt communale.
- Tarifs des frais de fournitures scolaires fixé à 30€ par élèves et 15€ par élèves pour les subventions aux coopératives scolaires
- Création d'un poste d'adjoint technique .

- Création d'un poste d'adjoint technique

Séance 21 décembre 2018

- Convention avec la Communauté de Communes du Pays de Lure
- Création d'un budget annexe eau
- Tarification de l'eau

	Pour 2019 : HT	Pour 2020 : HT
Part fixe annuelle	38.60 €	45.20 €
Part Variable sur les m3 consommés	1.2500 €	1.2500 €
	1.2500 €	1.2500 €
	0.9471 €	0.9592 €

- Avis favorable concernant l'exploitation de la centrale d'enrobage
- Décision modificative n°1

	Diminution crédits ouverts	Augmentation crédits ouverts
2116/47 : travaux CIMETIERE	1450.00€	
2151/64 : TRAVAUX DE VOIRIE		2450.00€
2183/66 : MATERIEL DIVERS	1000.00€	
TOTAL D21 : Immo. corporelles	2 450.00€	2 450.00€

- Approbation du règlement d'eau
- Motion de soutien aux sapeurs-pompiers de France
- Convention d'adhésion au réseau des secrétaires de mairie animé le pôle emploi territorial
- Détermination du nombre d'adjoint à 3.
- Election du troisième adjoint : M. LAMBOLEY Bernard a été élu a la majorité absolue
- Soutien à la résolution de l'Association des Maires de France
- Demande de subvention DETR de 30% pour la réfection mur du cimetière estimée à 20 000€ HT

La Vie Communale

Cérémonie du 11 novembre 2018

Cette année, était la commémoration du centenaire de l'armistice. Ce fût une très belle cérémonie, animée par les enfants, les enseignants et toutes les personnes présentes. Pour l'occasion, les enfants ont décoré la salle de la mairie et ont planté l'arbre du souvenir qui est un Ginko Biloba dans la cour ce cette dernière. Cet arbre a une forte symbolique car il a survécu à l'attaque nucléaire d'Hiroshima.

Nous adressons nos remerciements particulièrement aux enseignantes pour avoir fait chanter les enfants lors de la cérémonie ainsi qu'aux pompiers pour leur présence.



État civil

Loukina

Nous adressons nos félicitations à M. et Mme SAUVAGE pour la naissance de Loukina, née le 11 janvier 2019

Louis

Nous adressons nos félicitations à Lucile Gulot et Gérald PICHOT pour la naissance de Louis, née le 24 janvier 2019

Marie-Claire PERRIN

Décédé le 03 décembre 2018 à l'âge de 92 ans.



Naissance



Décès

Ecole et RPI

Le RPI de Adelans-Amblans-Bouhans-Genevreuille totalise 99 élèves. Parmi eux, 37 ont reçu un dictionnaire remis par les municipalités. Sont concernés, les enfants de CP et de CM2 admis en 6ème. Une habitude qui perdure depuis le début des années 2000. Et à écouter les parents d'élèves, chercher un mot dans le dico ce n'est pas ringard !



Spectacle de Noël

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal a organisé le jeudi 13 décembre, le spectacle de Noël à la salle polyvalente d'Amblans, où se sont retrouvés les élèves, l'équipe pédagogique et les maires. Tous ont pu assister au spectacle.

Cette journée féerique s'est clôturée par la visite du Père Noël offrant à tous les enfants des Jean-bonhommes et des chocolats !



Animations Villageoises

Repas des Anciens du 13 janvier 2019



Les aînés du village ont débuté l'année en se retrouvant comme tous les ans pour un repas avec le conseil municipal et les employés communaux. Pour partager ce moment, 44 personnes étaient réunies dont 33 anciens.



Pour cette occasion, le traiteur Carteron a préparé un délicieux menu composé de pressé de foie gras à la pomme, dos de loup aux poireaux, chapon, buche nougat framboise etc...

Les personnes ne pouvant pas se déplacer ont reçu, avant Noël, un colis gourmand.

HALLOWEEN



Le mercredi 31 octobre, fantômes, sorcières, diabolins et autres créatures fantastiques étaient de sortie.

Une quarantaine d'enfants déguisés se sont promenés dans le village à la recherche de friandises. Une fois la récolte terminée, ils se sont réunis à la salle des fêtes pour partager un goûte bien mérité.

La manifestation a été organisée par Madame Cindy Henriot, avec la participation des parents. Cette année encore elle a été très appréciée !

Un Bouhannais couronné de succès !

Antoine Suire de Bouhans-lès-Lure, un jeune homme de 20 ans, est passionné par son métier de jardinier paysagiste. Ce qui lui plaît c'est « le travail à l'extérieur, la créativité et le végétal ».



Avec son collègue Adrien Moser, ils ont décroché la médaille de bronze aux Olympiades des métiers à Caen. Ils s'étaient déjà illustrés au concours de meilleur apprenti de France il y a deux ans. Il dit d'ailleurs « Outre l'esprit de compétition, ce qui me plaît dans ce genre d'épreuve, c'est l'entraide, le partage. Et de représenter notre région et les entreprises. »

Félicitations à ces deux jeunes dont l'avenir s'annonce prometteur !

Elections européennes : les inscriptions sur les listes électorales possibles jusqu'au 31 mars 2019

C'est un des changements attendus pour ce 1er janvier 2019. Inutile cette année de se précipiter à la mairie au tout dernier moment. L'inscription sur les listes électorales sera désormais possible en ligne et jusqu'au 31 mars, pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai. Jusqu'alors, il fallait absolument s'inscrire avant le 31 décembre mais la législation a été modifiée et assouplie par une nouvelle loi datée du 1er août 2016, autorisant les inscriptions jusqu'à 37 jours avant le scrutin. Chaque électeur et électrice dispose désormais d'un identifiant dans le Répertoire électoral unique, géré par l'INSEE.

Pour voter aux élections européennes, il faut :

- Être majeur en ayant plus de 18 ans,
- Être Français ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne,
- Habiter en France et avoir une attache avec la commune où l'on souhaite être inscrit au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société,
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Comment s'inscrire ?

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr (téléservice disponible dans toutes les communes à compter du 1er janvier 2019) ;
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées.



Les Mômes des 4 Villages

L'association des parents d'élèves du Groupement Pédagogiques Intercommunal

Petit rappel sur le but de l'association :

Permettre aux familles de se rassembler autour de projets communs dans le cadre de la scolarité de leur enfant, organiser et animer des activités ou manifestations destinées à soutenir l'action éducative des enseignants dans le cadre du projet d'école, favoriser et développer les activités et sorties des enfants du R.P.I, tout au long de l'année, par le biais de manifestations à visée commerciale, ventes diverses ... dont les bénéfices seront utilisés à destination des enfants du R.P.I.

Membres du bureau :

Président : Mr KALAI Mohamed
 Vice-présidente : Mme MENIGOZ Joëlle
 Trésorière : Mme PRESOTTO Rachida
 Secrétaire : Mme LAURENCY Aurélie
 Secrétaire adjoint : Mr GREVILLOT Mickaël



L'année 2018 a été riche en événement et manifestations :

- Vente de galettes (frangipanes et pâtisseries) en janvier, fromages (comté et mont d'or) et saucisses en février...

Le marché aux fleurs et potager :

L'association a organisé son premier grand marché aux fleurs, en partenariat avec l'horticulteur GIGON Patrick et l'association « les Godillots », le dimanche 6 mai de 10h à 17h, dans la cour de l'école de Bouhans les Lure. Ont été proposés à la vente plantes, arbustes, plants de légumes et fruitiers... avec buvette et gaufres à l'ancienne sur place.

Sans oublier un petit détour vers le stand de tatouage au henné, et le concours de chapeau, organisé par Mlle HENRIOT Cindy, qui a vu 3 gagnants remportés des cartes cadeaux Leclerc .



Voici les 40 chapeaux présentés au concours



- **Le voyage scolaire à Paris**

Le fruit des efforts fournis par les bénévoles et la générosité des habitants des quatre villages Bouhans les Lure, Adelans, Amblans et Genevrevuille ont permis de financer un voyage à Paris les 25 et 26 juin pour les élèves des classes de CE2/CM1/CM2.



- **Kermesse et le barbecue dansant :**

La kermesse et le barbecue dansant (boum) ont eu lieu **le samedi 30 juin 2018** à la salle des fêtes d'Adelans avec l'organisation d'une tombola afin de gagner de nombreux lots (bons d'achat, tickets de parc d'Attraction, verres, ballons de baskets, sacs (isotherme, sport, à dos), casquettes, tee-shirt, grille-pain, trousse de toilette...).

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette 1^{ère} édition.



Ces événements ont été un temps convivial qui a marqué la clôture de l'année scolaire et le début des vacances scolaires.

Dans la soirée, le barbecue dansant a permis à chacun de profiter des premiers jours de beau temps, de danser sur la piste de danse, de remercier les partenaires, les enseignantes pour leur travail, de féliciter et remercier ceux qui quittent l'école pour le collège : les enfants passant en 6e et les enseignants mutés.

Les pignatas qui seront éclatées lors de la kermesse et du barbecue dansant.

- **Le marché de Noël**

Le 14 décembre, s'est déroulé le marché de Noël à la salle des fêtes de Bouhans-lès-Lure. Tout le monde a pu admirer et acheter les objets fabriqués par les enfants.

Les personnes présentes ont également pu acheter des crêtes, pâtisseries, vins chauds, ainsi que de la tartiflette et du couscous., un vrai festin avant les fêtes !

Remerciements :

Au nom de tous les membres de l'association, nous remercions les maires du RPI, les familles pour leur générosité et les parents bénévoles qui nous consacrent leur temps libre.

Manifestation à venir :

- * **Vente de fromage et saucisse : livraison prévue le 31 janvier 2019**
- * **Marché aux fleurs le dimanche 5 mai 2019 à Bouhans-lès-Lure**
- * **Kermesse le 22 juin 2019 à Adelans et le Val de Bithaine**

Les Bodingos

La Fête du pain des 21 et 22 juillet 2018

Une nouvelle fois, le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette 20ème édition de la Fête du Pain même si le soleil était peut-être un peu trop chaud. Maryline nous a encore émerveillés avec ses décorations des stands tout en végétal...

Côté boulangerie, nos boulangers bénévoles comme tout les membres de l'association d'ailleurs, épaulés comme chaque année par les bénévoles de l'Association ANIM'AGROSNE ont réussi leur pari de faire encore plus de miches de pain et de brioches que les années précédentes.



En effet, le vieux four à pain de 1906 rénové en 2017 a tenu toutes ses promesses et a permis à nos boulangers de cuire une tournée supplémentaire avant chaque réchauffage du four.

Petite anecdote de l'édition 2018 : Quelques jours avant la Fête du Pain, depuis la maison de retraite du Combattant à Vesoul, un vieux monsieur de 92 ans nous écrivait une longue lettre, comme quoi il avait participé aux premières éditions de la Fête du Pain en tant qu'ancien boulanger avec Mr POULAILLON et que son souhait le plus cher serait de venir passer la journée parmi nous pour cette 20ème édition. Et bien, ce fût chose faite. Un grand merci à Jeannot qui a pu, en le véhiculant jusqu'à Bouhans, lui permettre de passer une journée inoubliable.

Côté boisson, comme d'habitude, nos barmans ont assuré même si cette année, il faut le souligner, ce soleil de plomb a un peu changé la donne ; la chaleur étant écrasante, la bière a coulé un peu moins qu'en 2017, mais heureusement ils avaient prévu de l'eau en conséquence !

Côté repas, il y avait encore de quoi bien se restaurer cette année. Tout d'abord avec notre traditionnel « jambon au foin » servi dimanche midi et confectionné par la Maison CARTERON qui a toujours la faveur des gourmets. Mais nos cuistots en herbe présents au stand « frites et saucisses »

n'ont pas été en reste, bien au contraire, et ils n'ont pas vraiment eu le temps de souffler. Les visiteurs étaient au rendez-vous, et il a fallu attendre la toute fin de journée de dimanche pour qu'ils puissent enfin se poser un peu. Ouf !



Mais que serait la Fête du Pain sans sa traditionnelle brocante qui, cette année encore, malgré la chaleur et le nombre croissant de ce genre de manifestations dans la région, a réuni à peu près 100 exposants répartis dans tout le village. Les badauds, nombreux, ont pu ainsi faire de bonnes affaires dès 6 h du matin !

A noter que cette année, nous avons dû prendre une Société de sécurité privée filtrant ainsi les entrées et répondant aux demandes de sécurité de l'état. Côté animation, le chanteur ALAN nous a transporté samedi soir pendant 01h30 et sans interruption, dans les années 80. Le public a fortement apprécié ce moment festif et pour certains habitants de notre commune, un seul reproche : 01h30, c'était bien trop court
Comme quoi les années 80 ont toujours la cote !!

A noter la jolie affiche du concert de ALAN réalisée par Lucas ...



Comme tous les ans, la Fête du Pain s'est clôturée avec le tirage de la tombola. Cette année, Miss Franche-Comté 2018 (15-17 ans) est venue nous épauler et a participé au tirage au sort en annonçant les noms des gagnants. Encore merci à Pauline NEYNAUD pour sa disponibilité, sa gentillesse et sa participation à cette 20ème Fête du pain.

Un petit regret toutefois : nous avons réservé un emplacement au centre du village pour que les enfants des 4 villages * sous le contrôle de Mr KALAÏ animent un stand. Les bénéfices de la journée devaient servir à financer une partie de leur prochain voyage scolaire. Mais faute de parents disponibles, Mr KALAÏ a dû annuler.

* Adelans, Amblans, Bouhans-lès-Lure et Genevrevuille.



Encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont oeuvré pendant ces 2 jours voir beaucoup plus pour certains et sans qui la fête ne pourrait avoir lieu.

A noter que comme l'année précédente, les enfants qui nous ont aidés à la préparation de cette fête ont été récompensés par des cartes cadeaux d'une valeur allant de 25 à 40 €.

Initiative en faveur des gilets jaunes

Début décembre, notre boulanger en chef a pris l'initiative de fabriquer quelques 150 Jean-bonhommes et, avec Pierre, notre super électricien, ils les ont distribués aux gilets jaunes postés au rond-point de ROYE et je peux vous dire qu'ils ont été appréciés !! (Samedi 1^{er} décembre 2018)

Les travaux dans notre local en 2018 continuent avec la réalisation de l'isolation sous toiture de la grande salle avec des panneaux isolants achetés chez KNAUF. La pose de ces panneaux a été réalisée par 5 de nos bénévoles. BRAVO !



Le bureau et tous les bénévoles de l'Association vous souhaitent une belle année 2019 et nous vous donnons rendez-vous les 20 et 21 juillet 2019 pour la 21ème édition de notre célèbre Fête du Pain. N'hésitez pas à venir nous rejoindre

Les Godillots

Cette année, le programme a été varié et de nouveaux circuits ont été recherchés pour permettre aux participants de connaître des lieux, même proches qu'ils n'avaient jamais vus.

La première marche nous a conduit à DORANS (90), lieu de rencontre inhabituel avec un chamois manifestement égaré. Pas de photo de l'animal hélas, trop rapide pour nous. Par la suite, les marches se sont succédées à GIRMONT (88) « circuit des étangs », La planche des belles filles depuis PLANCHER LES MINES , le SALBERT (90), LA CREUSE, TERNUAY « la boucle des moulins », PLANCHER LES MINES « la goutte des saules », FRESSE à deux reprises sur des chemins différents, FOUGEROLLES lors des cerisiers en fleurs, GIRMONT « la beuille », la participation à plusieurs marches au programme du festival de randonnée des mille étangs : SERVANCE, LA ROSIERE. Quelques marches locales ont également eu lieu à BOUHANS et ADELANS.

Une seconde journée raquette a été mise au programme. Celle-ci s'est déroulée le 9 février 2018 au VENTRON (88) avec repas tiré du sac, une autre façon de voir les paysages enneigés.

Début mai, les godillots se sont installés dans un gîte situé en pleine nature à PLASNE (39) pour un week-end de marche : le samedi, découverte du très joli village de CHATEAU-CHALON et des vignobles jurassiens – le dimanche tout autre paysage, le cirque de BAUME LES MESSIEURS, son abbaye, sa cascade.

Chateau-chalon (39)



Après une pose estivale, les godillots ont repris sur le même rythme. Au programme depuis le 13 septembre : le col des croix, balade sur le secteur de MELISEY, la forêt des sept chevaux à LUXEUIL LES BAINS, la balade des points de vue au ballon d'Alsace, le circuit de l'eau et la pierre à SAINT GERMAIN, une marche populaire à PLANCHER BAS, ESMOULIERES, une très belle randonnée entre le col de la Schlucht, le Honneck et à mi-parcours, un repas campagnard à la ferme-auberge du Gaschney avec en prime les chamois, RADDON et pour finir l'année une promenade aux ballastières de CHAMPAGNEY et sur le circuit des Couas.



Les chamois du Honneck



Depuis le Honneck

Au total, les godillots ont parcouru près de 450 kilomètres chacun sur des chemins variés et vallonnés. Des efforts importants ont parfois été nécessaires mais avec comme récompense, des vues à couper le souffle. L'année 2018 se termine. Après une petite trêve durant la période de fêtes, les marches reprennent le 13 janvier. Nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter au 03.84.30.23.88 (MME MUNIER présidente du club de marche) ou par mail à l'adresse suivante : alain.devantoy@orange.fr

La compétence de l'eau potable a été transférée à la Communauté de Commune du Pays de Lureau 1er janvier 2019. Ce transfert a donc entraîné la dissolution du Syndicat Hydraulique d'Amblans, Bouhans et Genevreville.

Historique du syndicat :

- 1961 marque la création du Syndicat
- 1962 construction du 1er château d'eau
- 1964 fermeture des puits, abreuvoirs et lavoir
- 1967 l'eau arrive dans les écoles
- 1967 le syndicat fourni l'eau à Genevreville
- 1981 Genevreville rejoint le syndicat
- 2007 construction du 2ème château d'eau
- 2018 connexion avec le réseau d'eau de Magny-Vernois

Le dernier président en fonction fût M. Bernard LAMBOLEY, qui a dû faire face à une sécheresse historique et ainsi faire appel à un ravitaillement d'eau par camion citerne pour la première fois.

Prix de l'eau en 2019
0.9471€

Prix de l'eau en 1963 :
0.08€



Contacts utiles



Communauté de commune du Triangle Vert

27 grande Rue 03.84.95.89.88
70240 Saulx (Ordures Ménagères, Centre de loisirs, périscolaire...)

1 bis rue de l'Eglise 03.84.94.78.95
70200 Quers (Relais Service Public, Espace Public Numérique...)

Eau et Assainissement

Syndicat d'Assainissement du Bourbier 03.84.30.10.03
6 grande rue
70200 Bouhans Les Lure
Président : Éric FRECHIN

Ecole

Ecole Maternelle de Bouhans Les Lure 03.84.62.83.47
10 grande rue
70200 Bouhans Les Lure

Associations de Bouhans Les Lure

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) 06.87.23.11.89
Président : Bernard LAMBOLEY

Les Bodingos 03.84.30.34.20
Président : Jean-François EBERSOLD

Les Godillots (Club de Marche) 03.84.30.23.88
Présidente : Marie-Thérèse MUNIER

Les Mômes des 4 villages
Présidente: Mohamed KALAI

Divers

ONF: Garde forestier Joris DELDON07.77.31.33.07

Trésorerie de Lure 03.84.62.41.40

Trésorerie d'Echenoz la Méline (Ordures Ménagères) 03.84.76.34.64

Sictom (gestion des ordures ménagères) 03.84.78.09.52

Mail : sictom@sictomvds.com